



Compte-rendu du conseil d'administration de l'APACIB du 11 octobre 2007

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le jeudi 11 octobre 2007 dans la salle de conférence du CRNA Ouest.

Présents : Sylvain TRAPES, Tarik HOUARI, Nathanaël MEAR, Claire LE BAIL, Marie-Elise INISAN, Jean-François GARO, Julien DURIATTI, Nicole LAUMONIER, Loïc LE QUINTREC, Marie-Laure QUEMERE-DEBRIS, Guy SCHAUTERDEN, Olivier CHAPPUIS, Daniel CONQ, Jean-François GARO ; Sébastien BRONDEL, Marc BANNISTER

Excusés : Nathalie PEZENNEC, Didier EVEN, Raymond SUIGNARD, Laurent ANASTACIO, Philippe LAVIEC, Jérôme PATOUREAUX, Thierry POSTEC, Patrick LAROCLETTE, Denis SARRILLET, Samuel SALOU.

Absents : Michel LE LANDAIS, Bernard GELEBART, Christian OMNES.

Pouvoirs: Nathalie PEZENNEC à Marie-Laure QUEMERE-DEBRIS ; Didier EVEN à Loïc Le QUINTREC, Raymond SUIGNARD à Marie-Elise INISAN, Laurent ANASTACIO à Nathanaël MEAR, Jérôme PATOUREAUX à Tarik HOUARI, Philippe LAVIEC à Sébastien BRONDEL, Thierry POSTEC à Claire LE BAIL, Samuel SALOU à Sylvain TRAPES, Denis SARRILLET à Julien DURIATTI.

Ordre du jour:

- 1) Gestion distributeurs
- 2) Subventions supplémentaires
- 3) Compte d'emploi de la subvention CLAS
- 4) divers

1) Gestion distributeurs.

Suite au départ de Mme Brehonnet, Marie-Elise a mis en place un système de roulement qui fonctionne bien pour le moment. Elle tient à remercier tous les bénévoles : Raymond, Didier et Patrick pour les distributeurs infirmerie et cafet militaire, Marie-Pierre distributeur confiserie de la cafet amphi, Denis pour le distributeur 2^e étage (billard), Guy pour la gestion et la répartition du stock. Pour les distributeurs salle de contrôle, il y a chaque mois un responsable par équipe : Juillet Loïc (équipe 7) Août Philou (équipe 8) Septembre Isabelle (équipe 9) Octobre Sam (équipe 10) Novembre Rémi et Sébastien (équipe 11) etc. Marie-Elise gère la collecte, le comptage et le transfert des fonds

Au 30 septembre, on a un bénéfice sur les distributeurs d'environ 7000€ (10000€ sur 2006). C'est un bon résultat malgré les pannes des 6 premiers mois de l'année du vieux distributeur salle de contrôle et un distributeur en moins de Mai à début Juillet, et un Nespresso en panne cet été.

Tarik demande si l'achat de la machine à grains a été pris en compte : Marc répond oui dans « achat matériel ».

M-E évoque une proposition de la société Avenir Distribution, de remplacer le parc des distributeurs par des distributeurs neufs gérés par eux. La nouvelle machine de l'amphi est actuellement dans ce cas. Tarik pense que la meilleure solution (financière) est de posséder la machine. Guy ne trouve pas intéressant d'investir. Le CA s'accorde une réflexion jusqu'à la fin de l'année pour décider du changement de gestion de la machine. Ce qui signifie qu'il faudra prévoir au cas où une provision de 6500€. Pour mieux rentabiliser cet investissement il faudrait des bénévoles pour effectuer le remplissage. Le CA propose de faire un sondage pour en trouver. Tarik propose une phrase du type : « en cas d'absence de bénévoles, le café augmentera à 50cts » ou « pour maintenir le coût du café à 40cts, des bénévoles sont indispensables »....

Ce système de bénévoles semble d'autant plus indispensable que légalement l'APACIB ne peut recevoir de l'argent d'une société qui gère une machine n'appartenant pas à l'APACIB sur un domaine de l'état.

2) Demandes de subventions supplémentaires :

Les sections qui ont des demandes ont fourni au trésorier des comptes de résultats au 30 septembre et un prévisionnel pour le 4^e trimestre. Récapitulatif des demandes sections :

- Vélo : 344,55€
- Œnologie : 255.18€
- Voile : 500€
- BRAC : 1662.42€
- Volley : 386€

La demande totale est de 3148.15€. On dispose de 4538€ en fonds propres APACIB.

Le CA accorde à l'unanimité les subventions complémentaires aux sections demandeuses.

Au dernier CA, on a attribué 135€ à la section musique, or la section au vu de son prévisionnel ne demande plus que 100€, le CA n'accorde plus donc, que les 100€.

3) Compte d'emploi de la subvention CLAS

Marie-Elise doit rendre les comptes d'emploi de la subvention 2007 la semaine prochaine au CLAS. Les sections qui ne l'ont pas déjà fait devront transmettre à M-E un compte rendu de leur activité jusqu'en septembre et leur prévi 4^e trimestre. Tarik fait part de son expérience sur la façon de présenter les comptes au CLAS. Le CLAS devrait normalement ré attribuer les 5% de la dotation, retenus en Mai dernier.

4) Achat matériel :

La provision pour l'achat du distributeur amphi est remise pour 2008.

Voici les demandes de matériels :

- 1 planche à voile avec gréement enfant (1095€)
- 1 kayak bi-place : 3100€
- 3 kits de clubs de golf : 500€ (Sébastien fournira 2 devis pour lundi)
- des tables et bancs pour le petit barnum

Cette année on a déjà obtenu le petit barnum sur crédit d'investissement (2000€) ainsi qu'un piano (1000€) pour la section musique.

Un rappel est fait en ce qui concerne les achats sur crédit CLAS, c'est du matériel qui appartient à l'administration et on ne peut gagner de l'argent dessus. C'est un emprunt à titre

gratuit et on participe aux frais d'entretien. Le CA vote l'ordre des demandes qui seront effectuées au CLAS:

- 1°- bancs et tables
- 2°- clubs de golf
- 3°- planche à voile
- 4°- kayak.

M-E fera les demandes dans cet ordre. En fonction de la réponse du CLAS, le CA réfléchira à l'achat du matériel restant sur fonds propres.

5) Divers :

-Logo : proposition de Jeff pour marquer la remorque avec le nouveau logo APACIB environ 300€. Suite au vote, le CA (12 pour -7 contre- 3 abstentions) donne liberté à Jean-François pour marquer la remorque avec un budget maximum de 300€.

- Marie-Elise annonce que l'APACIB fera l'objet en 2008 d'un audit.

- Tarik annonce que de grands changements sont prévus pour 2008 en ce qui concerne les crédits alloués par le CLAS. Ils auront les crédits à disposition, il n'y aura plus de BIL, l'argent sera disponible et l'association pourra régler l'avance, cela simplifie l'organisation de sortie.

- Olivier confirme que les bons Leclerc multimédia ne concerne que la librairie. Le système "Dialogues" pour les bons d'achat utilisés partiellement s'applique.

Fin du CA à 16h

Le secrétaire

La présidente